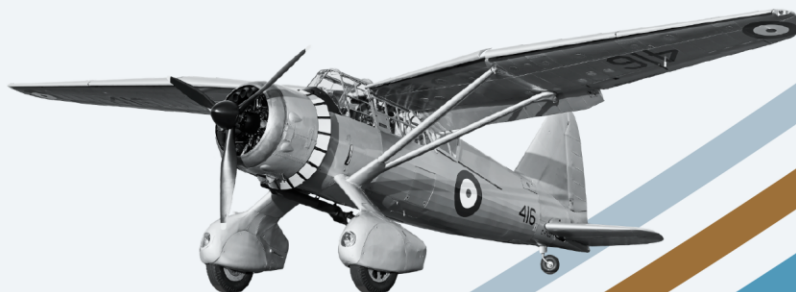


FNB*Actif* d'actions privilégiées Slater Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

États financiers intermédiaires

(non audité)



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle audité au 31 décembre 2026.

Table des matières

États financiers intermédiaires

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Annexe intermédiaire du portefeuille	5
Notes annexes	8

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	88 822 508 \$	83 177 464 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 756 141	1 417 089
Intérêts courus	511 348	470 354
Dividendes courus	54 249	84 453
Total de l'actif	95 144 246 \$	85 149 360 \$
Passif		
Frais de gestion à payer	53 812 \$	46 639 \$
Autres charges à payer	31 474	49 140
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	382 962	327 726
Total du passif	468 248 \$	423 505 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	94 675 998 \$	84 725 855 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
	9 118 150	8 193 150
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	10,38 \$	10,34 \$
 *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	 85 191 532 \$	 78 330 120 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	1 492 983 \$	1 154 107 \$
Revenu de dividendes	992 643	1 045 432
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	1 819 555	3 254 250
Profit net (perte nette) de change réalisé	196	(114 794)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	427	(17 525)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 216 369)	(1 476 170)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	3 089 435 \$	3 845 300 \$
Charges		
Frais de gestion	293 974 \$	252 671 \$
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	56 123	84 666
Frais d'exploitation	56 481	59 086
Taxe de vente harmonisée	40 160	38 123
Autres charges	1 124	1 353
Total des charges d'exploitation	447 862 \$	435 899 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 641 573 \$	3 409 401 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
	0,30 \$	0,43 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	84 725 855 \$	78 714 559 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 641 573	3 409 401
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 270 478)	(1 856 747)
Total des distributions	(2 270 478) \$	(1 856 747) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	10 098 562	1 970 961
Coût des parts rachetées	(519 514)	(1 493 784)
Total des opérations sur les parts rachetables	9 579 048 \$	477 177 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	9 950 143 \$	2 029 831 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	94 675 998 \$	80 744 390 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 641 573 \$	3 409 401 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(34)	26 344
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(1 819 555)	(3 254 250)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	1 216 369	1 476 170
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(427)	17 525
Achat de placements	(39 237 071)	(36 437 221)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	34 195 213	36 561 525
Intérêts à recevoir	(40 994)	(179 502)
Dividendes à recevoir	30 204	(6 546)
Autres passifs	(10 493)	(4 357)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(3 025 215) \$	1 609 089 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 215 242) \$	(1 862 790) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	10 098 562	1 970 961
Montants payés au rachat de parts rachetables	(519 514)	(1 493 784)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	7 363 806 \$	(1 385 613) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	461	(43 869)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	4 338 591	223 476
Trésorerie, au début	1 417 089	3 508 991
Équivalents de trésorerie, au début	—	—
Trésorerie, à la fin	584 568	3 688 598
Équivalents de trésorerie, à la fin	5 171 573	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	5 756 141 \$	3 688 598 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	1 451 989 \$	974 605 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 022 847	1 038 886

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (32,9 %)			
BCE Inc., actions privilégiées, série AF, taux variable, perpétuelles	15 710	304 875 \$	363 215 \$
Brompton Split Banc Corp., 5,00 %, actions privilégiées	1 336	13 896	13 841
Brookfield Corp., actions privilégiées, cat. A, série 38, taux variable, perpétuelles	10 575	257 066	257 290
Brookfield Corp., actions privilégiées, cat. A, série 40, taux variable, perpétuelles	6 300	159 553	160 776
Brookfield Corp., actions privilégiées, cat. A, série 42, taux variable, perpétuelles	9 585	204 887	241 830
Brookfield Corp., actions privilégiées, série 30, taux variable, perpétuelles	19 470	491 117	499 016
Brookfield Corp., actions privilégiées, série 34, taux variable, perpétuelles	10 550	266 251	269 025
Brookfield Office Properties Inc., 4,85 %, actions privilégiées, cat. AAA, série GG, perpétuelles	10 575	239 468	253 800
Brookfield Renewable Partners L.P., actions privilégiées, taux variable, perpétuelles	11 100	277 554	287 601
Canadian Banc Corp., privilégiées, taux variable	4 200	43 386	43 428
Canadian Utilities Ltd., 4,50 %, actions privilégiées, série DD, perpétuelles	16 036	313 421	332 747
Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série AA, perpétuelles	15 140	321 260	338 001
Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série BB, perpétuelles	14 771	324 829	331 018
Canadian Utilities Ltd., 5,25 %, actions privilégiées, série EE, perpétuelles	13 370	324 993	327 565
Canadian Utilities Ltd., 5,60 %, actions privilégiées, perpétuelles	13 020	325 469	326 151
Capital Power Corp., actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	33 427	735 366	870 105
Dividend 15 Split Corp., 5,50 %, privilégiées, rachetables	11 360	118 761	123 029
Emera Inc., actions privilégiées, série A, taux variable, convertibles, perpétuelles	3 121	49 243	68 662
Emera Inc., actions privilégiées, série F, taux variable, perpétuelles	5 250	119 009	135 188
Enbridge Inc., 4,00 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	4 608	112 101	108 242
Enbridge Inc., actions privilégiées, série 3, taux variable, perpétuelles	22 235	425 250	505 402
Enbridge Inc., actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	78 167	1 684 884	1 888 514
Enbridge Inc., actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	19 500	468 404	468 390
Enbridge Inc., actions privilégiées, série 11, taux variable, perpétuelles	19 163	427 576	455 505
Enbridge Inc., actions privilégiées, série 13, taux variable, perpétuelles	19 721	413 983	468 965
Enbridge Inc., actions privilégiées, série 15, taux variable, perpétuelles	19 710	457 472	472 055
Enbridge Inc., actions privilégiées, série B, taux variable, perpétuelles	20 698	478 969	473 570
Enbridge Inc., privilégiées, série D, taux variable, perpétuelles	20 319	455 266	463 476
Enbridge Inc., actions privilégiées, série F, taux variable, perpétuelles	19 888	476 080	466 771
Enbridge Inc., privilégiées, série N, taux variable, perpétuelles	18 855	442 489	472 318
Enbridge Inc., actions privilégiées, série P, taux variable, perpétuelles	58 906	1 154 567	1 427 291
Enbridge Inc., actions privilégiées, série R, taux variable, perpétuelles	46 296	909 291	1 143 974
Financial 15 Split Corp., privilégiées, taux échelonné	4 200	45 276	45 024
Fortis Inc., actions privilégiées, série K, taux variable, perpétuelles	48 331	1 040 114	1 186 526
George Weston limitée, 4,75 %, actions privilégiées, série V, perpétuelles	17 042	347 329	376 117
Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	14 314	305 453	300 308
Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série Y, perpétuelles	15 342	299 850	320 648
Great-West Lifeco Inc., 5,65 %, actions privilégiées, série L, perpétuelles	15 472	377 521	388 038
Great-West Lifeco Inc., 5,70 %, actions privilégiées, série 24, perpétuelles	14 700	367 500	368 088
Great-West Lifeco Inc., 5,70 %, actions privilégiées, série Z, perpétuelles	14 020	350 729	350 640
Great-West Lifeco Inc., 5,80 %, actions privilégiées, série M, perpétuelles	13 585	323 851	350 629
Intact Corporation financière, 5,40 %, actions privilégiées, série 9, perpétuelles	14 760	363 613	370 033
Life & Banc Split Corp., 5,45 %, privilégiées	2 040	21 434	21 808
Société Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	5 385	101 151	116 639
Société Financière Manuvie, 4,65 %, actions privilégiées, cat. A, série 2, perpétuelles	7 425	154 392	167 731
Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 3, taux variable, convertibles, perpétuelles	6 789	113 894	144 470
Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 13, taux variable, perpétuelles	32 481	685 618	828 266
Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 15, taux variable, perpétuelles	33 123	667 117	828 406
Banque Nationale du Canada, actions privilégiées, série 42, taux variable, perpétuelles	12 560	332 051	337 990

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (32,9 %) (suite)			
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 3, taux variable, perpétuelles	29 270	705 747	749 312
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 17, taux variable, perpétuelles	23 920	603 938	626 465
Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	53 334	1 195 019	1 393 616
Power Corporation du Canada, actions privilégiées, série A, 5,60 %, perpétuelles	28 485	707 482	706 713
Power Corporation du Canada, 5,75 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	14 470	367 271	366 091
Corporation Financière Power, 4,80 %, actions privilégiées, série S, perpétuelles	13 820	296 563	299 203
Corporation Financière Power, 4,95 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	14 475	306 800	321 779
Corporation Financière Power, 5,50 %, actions privilégiées, série R, perpétuelles	14 002	319 407	343 189
Corporation Financière Power, 5,50 %, actions privilégiées, série D, rachetables	14 765	354 237	364 696
Corporation Financière Power, 5,75 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	14 192	349 548	357 851
Corporation Financière Power, 5,80 %, actions privilégiées, série O, perpétuelles	14 384	358 758	363 556
Corporation Financière Power, 5,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	12 964	325 177	330 582
Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	3 389	68 491	73 202
Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 4, perpétuelles	14 353	300 709	310 886
Financière Sun Life Inc., 4,50 %, actions privilégiées, cat. A, série 5, perpétuelles	13 889	295 969	301 114
Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 9QR, taux variable, perpétuelles	7 375	125 694	144 845
Corporation TC Énergie, privilégiées, série 1, taux variable, convertibles, perpétuelles	1 975	39 862	43 332
Corporation TC Énergie, privilégiées, série 3, taux variable, convertibles, perpétuelles	7 435	134 971	141 934
Corporation TC Énergie, privilégiées, série 7, taux variable, convertibles, perpétuelles	71 513	1 408 378	1 777 097
Thomson Reuters Corp., privilégiées, série II, taux variable	40 514	553 634	591 504
TransAlta Corp., actions privilégiées, série C, taux variable, convertibles, perpétuelles	6 030	133 397	151 353
TransAlta Corp., actions privilégiées, série G, taux variable, perpétuelles	32 654	705 626	858 800
Total		28 350 307 \$	31 175 242 \$
Actions (1,4 %)			
Emera Inc.	6 300	473 451	473 949
Fortis Inc.	5 900	482 136	479 375
Thomson Reuters Corp.	3 495	467 594	404 861
Total		1 423 181 \$	1 358 185 \$
Titres à revenu fixe (59,5 %)			
Banque de Montréal, taux variable, perpétuelles, 7,37 %, 26 novembre 2027	2 135 000	2 194 091	2 235 012
Banque de Montréal, taux variable, perpétuelles, 7,06 %, 26 avril 2028	5 770 000	6 005 178	6 065 066
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 7,02 %, 27 juillet 2082	1 720 000	1 788 154	1 772 850
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, rachetables, 6,88 %, 27 octobre 2085	340 000	477 690	488 276
Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 57, taux variable, perpétuelles, 7,34 %, 12 mars 2029	5 260 000	5 497 123	5 613 451
Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 61, taux variable, perpétuelles, 6,37 %, 28 mars 2030	870 000	874 350	907 200
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables, 3,70 %, 2 avril 2030	500 000	501 750	502 975
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetables, 6,99 %, 28 juillet 2084	400 000	428 000	421 855
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, perpétuelles, 7,37 %, 28 septembre 2027	1 295 000	1 327 026	1 349 794
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, série 6, taux variable, convertibles, perpétuelles, 6,00 %, 17 mars 2031	420 000	423 150	425 244
Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} juin 2030	4 180 000	3 886 738	3 919 061
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2031	2 380 000	2 173 676	2 215 403
Great-West Lifeco Inc., série 1, taux variable, rachetables, 3,60 %, 31 décembre 2081	4 300 000	4 138 750	4 230 112
iA Société financière inc., série C, taux variable, convertibles, perpétuelles, 6,44 %, 30 juin 2030	3 920 000	3 997 678	4 086 761
Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, rachetables, 5,88 %, 19 juin 2081	2 100 000	2 086 875	2 104 811
Banque Royale du Canada, série 4, taux variable, rachetables, 6,07 %, 16 août 2086	850 000	854 675	857 007

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe (59,5 %) (suite)			
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 4,05 %, 15 août 2081	125 000	124 844	125 157
Banque Royale du Canada, taux variable, perpétuelles, 7,41 %, 25 janvier 2029	5 680 000	5 887 649	6 097 305
Banque Royale du Canada, taux variable, perpétuelles, 6,70 %, 24 octobre 2029	2 480 000	2 562 801	2 619 820
La Banque Toronto-Dominion, série 27, taux variable, perpétuelles, 5,75 %, 1 ^{er} octobre 2027	3 495 000	3 547 698	3 562 726
La Banque Toronto-Dominion, série 28, taux variable, perpétuelles, 7,23 %, 1 ^{er} octobre 2027	4 695 000	4 956 003	4 899 758
Obligations du Trésor américain, 1,50 %, 31 janvier 2027	1 280 000	1 735 196	1 789 437
Total		55 469 095 \$	56 289 081 \$
Coûts de transaction		(51 051)	
Total du portefeuille (93,8 %)		85 191 532 \$	88 822 508 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (6,1 %)			5 756 141
Autres actifs moins les passifs (0,1 %)			97 349
Actif net			94 675 998 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour datée du 24 juillet 2017, telle qu'elle peut être modifiée ou mise à jour à l'occasion. Le 10 août 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus. Les parts du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto.

L'objectif de placement du Fonds est de produire un revenu et de préserver le capital des investisseurs en investissant principalement dans des actions privilégiées d'entités canadiennes inscrites à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 27 août 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et chaque part représente une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué au Fond. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX »), et les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts sur la TSX ou sur toute autre Bourse où ces parts se négocient, par l'intermédiaire de courtiers inscrits et de courtiers désignés dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs devront assumer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente de parts.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées par les courtiers désignés à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part du Fonds à chaque date d'évaluation, conformément au prospectus simplifié du Fonds.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de 6 472 083 \$ (31 décembre 2024 – 8 252 104 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Nouvelles normes comptables et modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série FNB

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	8 193 150	7 993 150
Émission de parts rachetables	975 000	200 000
Rachat de parts rachetables	(50 000)	(150 000)
Parts en circulation, à la fin	9 118 150	8 043 150

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Au 30 juin 2026, le gestionnaire détenait une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2025 – 0,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,65 %, à l'exclusion des taxes applicables.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a versé 146 987 \$ (30 juin 2025 – 126 336 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2026, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 26 906 \$ (31 décembre 2025 – 23 319 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	1 358 185 \$	– \$	– \$	1 358 185 \$
Titres à revenu fixe	–	56 289 081	–	56 289 081
Actions privilégiées	31 175 242	–	–	31 175 242
Total	32 533 427 \$	56 289 081 \$	– \$	88 822 508 \$

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	418 410 \$	– \$	– \$	418 410 \$
Titres à revenu fixe	–	47 029 318	–	47 029 318
Actions privilégiées	35 729 736	–	–	35 729 736
Total	36 148 146 \$	47 029 318 \$	– \$	83 177 464 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en actions privilégiées. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

8. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées et en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

Aux	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Exposition au risque de crédit		
AAA	7,4	1,7
AA	7,9	7,2
A	4,5	–
BBB	45,2	48,4
BB	0,4	–
P1/P2	4,8	8,5
P2	13,3	15,0
P2 / P3	10,6	8,7
P3	3,8	4,5
Sans notation	–	3,8

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Au 30 juin 2026	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Frais de gestion à payer	53 812 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	31 474	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	382 962	–	–
Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Frais de gestion à payer	46 639 \$	– \$	– \$
Autres charges à payer	–	49 140	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	327 726	–	–

Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers types d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2026	6 961 010 \$	6 637 439 \$	47 862 205 \$
31 décembre 2025	–	6 066 863	40 962 455

8. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 3 635 558 \$ (31 décembre 2025 – 4 016 006 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

Exposition au risque de change	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Dollar américain	2,4	2,6

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,0 % (31 décembre 2025 – 0,0 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026, environ 34,3 % (31 décembre 2025 – 42,7 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 626 671 \$ (31 décembre 2025 – 1 807 407 \$).



FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited